



Municipalité de Lyster

Rapport du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait un rapport sur la situation financière de la municipalité.

États financiers 2010

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton et ont été déposés au Conseil le 4 avril 2011. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2010, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement et affectations	1 748 188 \$
Charges de fonctionnement	1 709 308 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	38 880 \$
Cconciliation à des fins fiscales	-19 605 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	19 275 \$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	49 349 \$
Réserve financière pour l'amélioration du secteur aqueduc et égouts	100 800 \$
Fonds de roulement non utilisé	86 513 \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	12 683 \$
Dette à long terme	1 057 146 \$

Rapport du vérificateur externe

Le vérificateur externe a émis un rapport attestant que les états financiers de la municipalité donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de la santé financière, pour l'exercice terminé au 31 décembre 2010.

Indications préliminaires quant aux états financiers 2011

Pour l'année 2011, à deux mois de la fin de l'année, nous anticipons les données suivantes :

Revenus anticipés pour 2011	1 780 000 \$
Dépenses anticipées au 31 décembre 2011	1 629 000 \$
Excédent de fonctionnement anticipé pour l'exercice	151 000 \$

Programme d'immobilisations et réalisations 2011

Pour l'année 2011, nous avons réalisé plusieurs projets prévus au programme d'immobilisations. Au niveau des bâtiments, le projet de réfection de l'Édifice St-Louis a finalement été terminé en début d'année 2011. Au total, le coût de la réfection se chiffre à 825 000\$. Les frais ont été assumés de la façon suivante : un emprunt de 220 720\$

sur 15 ans, une subvention du programme Fonds Chantiers Canada-Québec de 367 280\$ et le solde sera pris à même le surplus accumulé et le budget de fonctionnement de l'année. Les commentaires de nos citoyens sont très satisfaisants quant à la qualité des travaux effectués.

Au niveau de la voirie, tel que prévu au plan triennal, nous avons asphalté la rue Simoneau pour une somme de 18 884\$. Ces travaux ont été effectués avec l'aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal de 20 000\$ qui a été accordé par le Ministère des Transports. Au total, ce sont près de 110 000\$ qui ont été investis dans la réparation de l'asphalte en 2011.

Au niveau des infrastructures de rue, des travaux de prolongement des infrastructures ont été effectués dans la rue des Bouleaux afin de desservir la nouvelle résidence pour les aînés. Les travaux ont été faits en régie interne pour la somme de 102 000\$ qui a été payé par un emprunt financé sur 15 ans. C'est donc une économie de 74 000\$ par rapport à l'estimé produit par les ingénieurs. Il est donc assuré que nous allons reproduire l'expérience ultérieurement pour une future rue.

De plus, la municipalité a contribué au succès du projet de construction de la résidence pour les aînés. Effectivement, le conseil s'était engagé à déboursé une somme de 61 000\$ comptant qui a été versée en 2011. Aussi, la municipalité a adhéré au programme AccèsLogis afin de permettre au projet de recevoir une aide financière. C'est donc une somme de 89 000\$ qui a été obtenue dans le cadre de ce programme et comme la municipalité devait contribuer pour la même somme, c'est un total de 178 000\$ qui sera déboursé à la Corporation des aînés dès que la construction sera terminée. La municipalité aura mis un total de 150 000\$ dans ce projet, plus le coût des infrastructures de la rue des Bouleaux.

Au niveau des loisirs, l'expérience avec le système de réfrigération a été concluante lors de la dernière saison. Plusieurs nouvelles activités ont été organisées avec succès, et d'ailleurs, nous vous encourageons à continuer de profiter au maximum des installations. C'est pourquoi le conseil municipal s'est engagé dans un contrat avec la compagnie Produits énergétiques GAL pour location du système pour les cinq prochaines années. Également, sachant que la patinoire de l'École Bon-Pasteur est très populaire et que les bandes n'étaient plus sécuritaires, le conseil municipal a autorisé le remplacement des bandes de la patinoire. Ces travaux seront terminés d'ici quelques semaines.

Pour ce qui est du développement domiciliaire, des plans d'ingénieurs sont prêts pour le prolongement de la rue Beaudoin, ce qui permettra de desservir onze nouveaux terrains, dont cinq 100 x 200 et six 100 x 100. Les travaux seront possiblement effectués au cours des prochains mois. Les prix de vente approuvés par le conseil sont de

5 000\$ pour un 100 x 100 et de 9 000\$ pour un 100 x 200. Le but n'étant pas de faire de l'argent avec ces terrains mais bien de « provoquer » le développement domiciliaire et d'attirer de nouvelles familles. D'ailleurs, le programme d'établissement domiciliaire offert par la Corporation de développement économique de Lyster est toujours en vigueur et il permet au propriétaire d'une construction résidentielle neuve d'obtenir un montant de 3 000\$. A vous d'en profiter !

Programme triennal 2012-2013-2014

La municipalité recevra une somme de 644 593\$ dans le cadre de l'Entente fédérale-provinciale relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec. Pour avoir droit à ce montant, la municipalité doit, quant à elle, investir 25% de cette somme, donc un total de 181 328\$ sur 4 ans, pour un grand total d'investissement de 825 921\$. La part de la municipalité a déjà été investie dans des travaux de voirie, soit les travaux de pavage effectués dans le rang 8 ouest en 2010. Le conseil a donc approuvé à la dernière séance une programmation de travaux pour l'utilisation de la somme de 644 593\$. La somme ira entièrement à la réfection de nos infrastructures d'eaux usées, soit pour le remplacement de conduites d'aération à la station d'épuration et au remplacement de la station de pompage no 3 située sur le chemin Pennington. Ce sont des travaux importants et nécessaires car les équipements sont désuets et ont dépassé leur durée de vie utile.

Étant donné la priorité accordée aux infrastructures en eaux usées, aucun montant de ce programme ne pourra être appliqué en voirie, comme il avait été le cas lors du dernier programme. Mais le comité de la voirie se réunira sous peu pour établir les prochaines priorités, lesquelles devraient être le pavage du Rang 8, du Rang 10 et de la route Beaulieu.

Pour ce qui est de l'année 2012, les travaux décrits ci-haut seront inclus au programme triennal d'immobilisations à être adopté en décembre. Le conseil n'ayant pas encore débuté son étude, il nous est difficile de vous le détailler avec précision pour les années 2013 et 2014.

Budget 2012

Pour 2012, il nous est présentement impossible de vous dire ce qui se passera avec le taux de taxe foncière, étant donné que nous commençons à peine notre travail sur le budget, mais il est à prévoir une augmentation de 2.5 à 3%. Les taux de taxes de services devraient demeurer les mêmes, excepté pour ce qui est du service pour la cueillette et le traitement des matières résiduelles qui devrait subir une hausse majeure étant donné que nous aurons un nouveau contrat à partir du 1^{er} janvier.

Rémunération et l'allocation de dépenses des membres du Conseil municipal pour 2011

Un conseiller reçoit une rémunération de 189.76\$ et une allocation de dépenses de 94.88\$ mensuellement. Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 569.39\$ et une allocation de dépenses de 284.70\$ mensuellement.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus par la Municipalité ainsi que l'ensemble des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclu avec le même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense de plus de 25 000 \$.

Construction YGC	Réfection Édifice St-Louis	718 343.59\$
EMP Inc.	Déneigement	177 558.34\$
EMP Inc.	Gravier, nivelage, fossés, travaux rue des Bouleaux	77 894.56\$
Pavage Lagacé et Frères	Asphaltage et rapiéçage	103 294.34\$
Distribution Brunet	Matériel pour infrastructures de la rue des Bouleaux	30 176.51\$
Dessau	Honoraires pour études eau potable et infrastructures eaux usées	43 037.23\$
Teknika HBA	Honoraires pour plans et devis prolongement de rues	27 090.00\$
Hydro-Québec	Électricité	37 595.61\$
Entreprises Lévisiennes	Pavage rang 8 ouest	234 308.98\$
Gaudreau Environnement	Collecte récupération et déchets	65 056.34\$
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	Traitement récupération et déchets	33 165.05\$
Produits énergétiques GAL	Location système de réfrigération et achat glycol	53 049.68\$
Corporation des aînés de Lyster	Aide financière	61 000.00\$
Ministre des Finances	Quote-part Sûreté du Québec	110 558.00\$
M.R.C. de l'Érable	Quote-part 2011	195 978.43\$

Équipements supralocaux

Je désire vous rappeler que notre municipalité participe financièrement au maintien des équipements supralocaux suivant : la station de ski du Mont-Apic, le Centre aquatique de l'Érable à Princeville et le Parc linéaire des Bois-Francis. J'invite donc la population à profiter « activement » de ces services situés à proximité de la municipalité. Je vous rappelle également que vous pouvez devenir membre du Transport collectif de la MRC de l'Érable, et ainsi profiter d'un service de transport à prix modique.

Mot de la fin

En terminant, nous, vos conseillers et votre maire, vous assurerons de travailler avec rigueur pour vous proposer un budget qui reflète le bon sens, qui tient compte de la capacité de payer de nos citoyens tout en maintenant un niveau de qualité de nos infrastructures et qui garde comme objectif de développer un milieu de vie sain où il fait bon vivre.

Dans une vision d'avenir, nous voulons faire en sorte que :
« On ne fait pas que passer par Lyster, on y va ! »

DONNÉ À LYSTER, CE 7^e JOUR DE NOVEMBRE 2011


Sylvain Labrecque, maire